

CREATION D'UNE PLATEFORME TECHNIQUE DE SIG EN HAÏTI/ DEFINITION DES REFERENTIELS DE BASE

PHILIUS J.M.

Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), HAÏTI, PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans la logique de reconstruction d'Haïti, inhérente aux conséquences du séisme du 12 janvier 2010, les instances décisionnelles politiques veulent axer leurs actions sur une réflexion technique solide et fiable. La quête de données normatives, entières et actualisées, indispensables pour asseoir les analyses techniques, se révèle pourtant assez compliquée. L'information territoriale, quand elle existe, présente assez souvent de sérieuses incohérences techniques pouvant biaiser les résultats de ces analyses. Progressivement les SIG s'imposent comme outil moderne efficace en matière de gestion de données, et sont désormais utilisés dans le cadre décisionnel en Haïti. L'action urgente et indispensable visée est : d'une part, la détermination des référentiels géographiques uniques en vue de l'exploitation ordonnée des données de base; et de l'autre, le renforcement de la structure institutionnelle devant porter un vaste projet ambitieux de création de plateforme SIG.

APPROCHE ET METHODES

Avant toute chose, la présente démarche vise à nous amener à plus ou moins brosser le tableau contextuel de la réalité socio-institutionnelle d'Haïti, sous son aspect de gestion de territoire bien évidemment. Pour ainsi dire, la compréhension profonde de la démarche aboutissant à la création de la plateforme SIG se réfère au passage à celle de la nécessité qu'il ya en Haïti à faire progresser domaine suivant les principes liés à ce domaine. C'est en ce sens que seront donc exposés plus bas les motifs découlant de ce besoin. L'étape suivante, fera l'objet essentiellement de l'approche proposée dans le cadre du démarrage du projet de création de la plateforme SIG, et qui est susceptible de conduire à la normalisation du statu quo, par rapport aux promesses qu'il charrie.

Quid des données de base

Toutes les instances décisionnelles travaillant sur le territoire de la République d'Haïti (Administration Publique, ONG ou autre...) manipulent ces données dans le cadre de leurs études prospectives. Ce sont parmi les plus utilisées:

- Les limites administratives (limites Départementales, Communales, et Sections Communales) ;
- Les données routières ;
- Les données hydrographiques ;
- Les données topographiques et de relief (MNT, RSTM...);
- Les données classées par thématiques ou données sociales (population, densité, santé, éducation, loisirs, ..) ;
- Et bien d'autres encore.

Par contre, quand il s'agit de produire des analyses thématiques sur ces « couches d'informations géographiques», souvent un travail de formatage de l'information associée (tables contenant des valeurs quantitatives ou qualitatives) s'impose par rapport à différents types d'irrégularités qu'on pourrait y rencontrer.

Problématique de la donnée géographique en Haïti

A l'échelle nationale, les irrégularités les plus courantes qu'on peut facilement répertoriées font que ces données de base soient pour la plupart :

- Non structurées : Absence d'identifiants uniques identiques et communs à tous les utilisateurs des données spatialisées. Au niveau mêmes des entités de la structure étatique, il n'existe pas encore un langage commun conventionnel. Le projet SIG promet de porter la réflexion à ce niveau et envisage de proposer d'un canevas des données attributaires pour, tout au moins les thématiques les plus courantes, avec les attributs définissant les champs des tables matricielles ;
- Manquantes : Existence de discontinuité dans un type de donnée bien précise, ou encore manque d'informations spécifiques à une thématique donnée. Par exemple, discrétisation de la donnée relative à l'adressage de la trame viaire en milieu urbain, ou insuffisance de données officielles pouvant permettre

d'avoir une cartographie des quartiers urbains, leurs délimitations étant dans certains cas, assez floue ;

- Des type de données spatiales quasi inexistantes : C'est le cas pour la base de données adresse et celle des limites des quartiers urbains ;

- Non actualisation de la donnée dans les délais appropriés : La mise à jour ne s'opère pas toujours dans les délais nécessaires et prévisibles. D'autres fois, c'est plutôt un problème d'échelle territoriale : la dimension globale de pays n'est pas toujours prise en compte lors de la réalisation de ces actualisations. A titre indicatif : il a fallu attendre qu'à Haïti ait connu malheureusement l'événement catastrophique du séisme du 12 janvier 2010, ayant entraîné la perte de près de 300 000 vies humaines, et du coup, drainant une prolifération de données spatiales sur le pays, pour pouvoir enfin renouveler en quelque sorte la base nationale de photographie aérienne qui datait jusque-là de 2002. Egalement, d'autres types de données de base ne sont pas à jour, ou s'ils le sont c'est à des fins d'utilisation privée par les organismes les ayant commanditées ;

- Non compatibles : Disparités entre les types de fichiers utilisés par les utilisateurs, par rapport à la diversité des logiciels utilisés. Quoique la logique voulant que les logiciels SIG les plus couramment utilisés soient les produits de ESRI ou MapInfo soit valable en Haïti également, comme partout ailleurs;

- Non superposables : En Haïti, nombreux sont les organisations non-gouvernementales (ONG) qui œuvrent en basant leurs réflexions sur les techniques modernes des SIG. Leurs sources d'approvisionnement peuvent être diverses et pas forcément locale (soit autre qu'auprès du Centre National de l'Information Géo-Spatiale (CNIGS), institution publique détentrice officielle du droit d'exploitation des données géographique en Haïti). D'où certaines décalages d'ordre spatial enregistrées, par rapport à la diversité de référentiels géographiques qui peuvent être impliqués dans la création même de ces données. Ainsi donc, quand on superpose différentes couches d'origines diverses, telles que les couches de routes de ces ONG avec celles de l'institution gestionnaire de l'information spatiale dans le pays, on y constate une différence sensible de localisation. Il est à rappeler que jusqu'à date Haïti ne possède pas encore son propre système de référence ou ellipsoïde locale de référence.

Pourtant, plusieurs institutions esseulées continuent, à œuvrer dans la production de données géographiques, sans pouvoir utiliser un langage favorable à d'éventuelles échanges et partages avec d'autres sur leurs avancées dans leur champ de compétence quelconque. Ce qui ramène à une duplication de l'information dont le mode d'accès dépend jusque-là uniquement de la politique de l'institution détentrice.

De la nécessité à avoir une structure de gestion unique et hiérarchisée de référence

A ce genre de défi complexe que s'attaque donc le projet de création d'une interface de connexion entre les acteurs sur la scène technique en Haïti dans le domaine de la géomatique. Au niveau de l'Administration publique haïtien, le scepticisme affiché par certain résulte assez souvent du flou sur les missions spécifiques, ou de la redondance des attributions prescrite par la législation définissant le cadre de référence et les missions de certaines entités de l'Etat.

La mission du CIAT/ Ce que promet la plateforme SIG

En vue de palier à tous ces manquements cités plus haut, Le Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire (CIAT), en tant qu'organe de coordination, s'investi à appuyé l'action de son unité « Cartographie et Informatique » dans le cadre de ce projet, et dont les premières modalités sont énumérées ci-après :

1. Colloque de lancement du projet Pour marquer le lancement officiel du projet, il s'est avéré impératif de réunir les premiers participants autour d'une table de concertation, afin de fixer les bases indispensables. Au cours de cette première étape, l'idée d'avoir un comité de coordination et/ou de gestion de la plateforme SIG devait être explorée et approfondie jusqu'à sa mise en place effective.

2. Organe de coordination Un premier directoire a été prévu d'être constitué afin de coordonner les activités de démarrage du projet. C'est sensé être le « comité de coordination et d'administration de la plateforme ».

3. Elaboration de l'acte constitutif/ règlements internes de base De la première rencontre des participants de la plateforme collaborative est attendu éventuellement la constitution d'un comité qui aura à réfléchir sur les règlements internes devant donner acte constitutif à la plateforme, et sur les directives à prendre. Ce, dans l'esprit d'avoir une association à vocation purement technique.

4. Ateliers de travail Dans le cadre de la résolution des « problèmes de la donnée géographique » en Haïti, la plateforme en général, et son comité de coordination en particulier, renforcera la réflexion de l'équipe technique travaillant sur chaque thématique par la recherche de l'accompagnement d'experts nationaux ou internationaux, avec les facilitations du CIAT.

5. Assemblée plénière Suivant un agenda régulier ou suivant la nécessité du moment, les membres de la plateforme SIG se réunissent en assemblée entre autre pour l'évaluation et la validation des travaux, ou simplement pour prendre une décision qui ne peut être débattue via les moyens d'échange virtuels.

6. S'adhérer la plateforme SIG C'est un processus pérenne qui vise à réunir le plus d'utilisateurs des Systèmes d'informations Géographiques possibles afin de renforcer l'action de la plateforme.

L'approche suivante en 3 étapes est souhaitable comme cadre évolutif du projet :

- Etape 1 (préliminaires): - Identifier les institutions étatiques et non-gouvernementaux dépositaires et utilisateurs de la donnée géographique ; - Sensibiliser à la nécessité de la création de la plateforme d'échange ; - Définition de la procédure d'intervention ; - Identifier des incohérences et problèmes techniques répertoriés par thématiques ; - Dispatching (qui porte quel projet ?)

- Etape 2(spécifications): - Encadrement et coaching des spécialistes nationaux par des experts internationaux; - Brainstorming et recherche des méthodes disponibles existant; - Planning pour le choix et la définition de la méthode adaptée à la solution choisie ; - Application de la solution choisie.

- Etape 3(finalisation): - Présentation du travail réalisé/ Critiques/ Corrections/ Finalisation. - Mis en place d'un processus de normalisation des référentiels établis : officialisation des résultats/ stockage et mis en exploitation.

RÉSULTATS

La réalité du terroir haïtien enseigne qu'entre deux institutions quelconques œuvrant dans un même domaine, les rapports qui existent sont assez souvent de types chevauchements ou vides comme point de convergence, par rapport à leurs missions respectives. Ce projet, présentement en phase d'élaboration, se déroule suivant un planning bien précis et suivant une logique d'action concertée. Pourvu que le projet se déroulent dans les meilleurs conditions qui puissent être, les résultats escomptés devront s'inscrire dans le registre de satisfaire, il est à rappeler, au moins deux grands objectifs fondamentaux :

- Objectif 1 : Création d'une plateforme d'échange entre les techniciens utilisateurs de l'information géographique. Un espace bi- dimensionnel de forum d'échanges techniques sur Internet et d'ateliers de travaux avec des experts sur les problèmes identifiés en matière de gestion de données géographiques. Ainsi, par une collaboration entre techniciens, plusieurs institutions de l'administration publique et des ONG pourront mieux conjuguer leurs actions et améliorer leur productivité tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

- Objectif 2 : Elaboration des référentiels géographiques uniques. De l'action concertée des partenaires suivant l'objectif 1 dépend la concrétisation de l'objectif 2 qui vise la standardisation de l'information géographique. Mieux les données sont structurés et enrichies, plus forte, plus rapide et plus efficient sera l'action de la politique qui aura, pour ainsi dire à sa disposition un outil efficace pour appuyer ses prises de décisions.

Somme toute, ce projet présente donc l'avantage de pouvoir enfin aboutir à la détermination des données de références nationales haïtiennes tant souhaités mais toutefois suivant les délais imposés par la réalité locale.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

D'aucuns diront que la réussite d'une décision politique s'appuie sur la justesse de la réflexion intellectuelle qui à été fait par les analyses techniques dans leur éventail de choix de solutions proposées. Pour en arriver là, la mis en place du mécanisme de concertation institutionnel et de gestion de données s'impose. La plateforme SIG se présentera comme étant le tremplin idéal pour résoudre les problèmes de la donnée haïtienne. Continuellement, elle réfléchira donc sur les modes de solutions possibles, en vue d'élaborer une méthodologie d'action pérenne pour aboutir à l'enrichissement des référentiels géographiques uniques. C'est donc un projet ambitieux qui s'impose par son importance et comme fondement du renouveau d'Haïti préconisé.